AU SERVICE DE SAGIR

EXTRAIT DE PRESSE

6

Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs

à l'attention du Responsable SAGIR

du N° 16
MAI-JUIN 1988
de la revue

ARBORESCENCES

Office National des Forêts

Reproduction autorisée avec indication précise de la source (journal ci-dessus mentionné)

extrait de :

▪ libre propos par
Jean-Marie BALLU
Ingénieur en Chef
du G.R.E.F.

LE MANTEAU D'ARLEQUIN OU LA CULTURE, L'HOMME ET LA FORET

.....

Une réflexion sur l'investissement...

Les forestiers sont techniquement capables de reboiser toute la France, **mais à quoi sert pour la Nation** d'investir dans des secteurs à rentabilité douteuse alors que des hectares de qualité, beaucoup plus productifs, vont être reboisés et auront des coûts de production de ce fait incomparables ?

A quoi sert de drainer à grand frais des vallées favorables aux bécasses et aux chevreuils. Laissons-les aux scientifiques, aux entomologistes et aux chasseurs.

A quoi sert de reboiser des crêtes arides et très ventées qui ne donneront que des arbres rampants ou en drapeaux ? Laissons-les aux géographes et aux artistes.

A quoi sert de drainer des tourbières pour y planter des pins qui resteront souffreteux et jaunissants ? Laissons-les aux botanistes. Il y a assez et il y aura assez de bons terrains à reboiser.

Des solutions de sagesse...

Les protecteurs de la nature le disaient déjà bien hier à certains forestiers. Mais, comme **l'ingénieur spécialiste des ponts** résiste mal au plaisir de réussir un tour de force technique en reliant des îles au continent, le forestier voulait parfois aussi souvent reboiser la moindre clairière, le moindre vide... Mais, heureusement, ce travers devient de l'histoire ancienne.

Mais il faudra cependant aussi savoir diversifier les productions et faire appel de plus en plus à des essences de grande qualité, notamment, fruitières, merisier, érable, ... - qui apporteront la variété dans nos essences forestières.

Ainsi, dans la mesure où l'espace consacré à la forêt s'étend largement et de la même façon que l'agriculteur abandonne ses moins bonnes terres, il est probablement beaucoup plus raisonnable d'investir dans les meilleures stations. Nous aurons encore plus qu'aujourd'ui des forêts à deux ou plusieurs vitesses : sur les sols productifs et au relief peu accentué, une forêt orientée vers la production intensive et mécanisée, et, sur les sols les moins riches et les terrains escarpés ou mal desservis, une forêt orientée vers une production très extensive. Cette dernière ne fera plus guère l'objet que d'une cueillette et d'une exploitation par la chasse, la pêche et le tourisme rural..., la production forestière devenant par la force des choses secondaire. Il y a probablement là une chance importante pour la faune sauvage et la nature.

5 Quelques autres voies de réflexion pour l'agriculture

Entre cet abandon des terres et la culture intensive, il faut arriver à définir une agriculture moyenne assurant un entretien des espaces naturels et des paysages, et, offrant des revenus suffisants aux agriculteurs.

Mais, dans de nombreuses régions, il est à craindre que le revenu agricole seul ne suffise pas à faire vivre les agriculteurs. Il faudra aller jusqu'à une aide au maintien en place d'agriculteurs autour de projet de développement agricole local.

Citons l'exemple du Marais VERNIER maintenu grâce à un troupeau de bovins écossais et ainsi sauvé de l'assèchement et des friches. Citons encore les essais de pâturage extensif menés dans le Lubéron pour prévenir l'embroussaillement et les incendies. Les parcs naturels ont tracé ici des voies intéressantes encore expérimentales et localisées, mais probablement porteuses d'enseignement. Citons également les essais de pâturages en forêt qui démontrent, malgré l'inquiétude voire l'aversion atavique des forestiers, que sous certaines conditions très précises et coordonnées de sylviculture et de conduite des troupeaux, il peut y avoir des solutions à ce pâturage des différentes espèces en forêt.

Il est nécessaire, enfin, de chercher à développer la pluriactivité de la population agricole notamment par le biais du tourisme rural, non seulement le tourisme rural traditionnel - gîtes ruraux, accueil à la ferme - qui permet aussi de protéger et de restaurer un bâti ancien qui le mérite si souvent, mais également un tourisme rural axé sur des activités de découverte de la nature, voire, pourquoi pas, de chasse et de pêche.

L'élevage extensif plutôt que l'abandon des terres

Photo : J.M. BALLU

...basées sur la diversification des activités...

Ces activités pourraient, sur les vastes zones défavorisées, être un mode d'exploitation extensif ouvert aux touristes de tous pays avec l'apport non négligeable de devises correspondant.

Il n'est pas illogique non plus de chercher à désintensifier l'agriculture dans certaines régions pour produire moins avec les mêmes surfaces, ce qui permettrait de réduire certains excédents sans abandonner pour autant les terres à la friche. A ce titre, par exemple, le drainage de zones humides, les défrichements ou l'arasement des haies ne sont pas vraiment plus d'actualité ! Sachons préserver ainsi ce qui reste de nos bocages ou de nos zones humides. Mais, cette désintensification agricole est limitée actuellement par le poids des charges d'occupation des terres dont, en premier lieu, la fiscalité foncière dont chacun sait que la réforme, particulièrement délicate et complexe, est devenue nécessaire.

En effet, cette fiscalité foncière non bâtie, indispensable aux communes rurales, pourrait à la limite faire porter aux derniers hectares cultivés une trop lourde part du budget communal.

L'ancien exode rural a conduit la population en ville et cette population urbaine devra tôt ou tard manifester sa **solidarité** à l'égard des communes rurales pour la protection de notre patrimoine naturel et de nos paysages. Il ne pourra y avoir un aménagement satisfaisant du territoire rural sans une contribution de la nation toute entière.

Enfin, il faudra bien aussi un jour savoir reconnaître, et donc rémunérer le service rendu à la collectivité par les agriculteurs et les forestiers pour cet entretien de l'espace. Il faudra que les différents acteurs concernés - forestiers, agriculteurs, protecteurs, chasseurs, mais aussi communes, départements et régions - définissent ce que la collectivité souhaite en matière de qualité de l'espace et définissent également par contrat les flux financiers nécessaires.

L'agriculteur est bel et bien déjà le **"Conservateur de nos paysages"**. Avec le forestier, il modèle ce paysage et a l'énorme responsabilité de la qualité de nos campagnes qui sont déjà le gisement d'avenir du tourisme européen.

.....

Transmis, le 22 Novembre 1988